Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 37 (1899)

Heft: 30

Artikel: Montbenon : ornements de cette promenade. - Son jardinier. - L'influence des fleurs sur la santé. - Projet de construction du palais fédéral. - Chissiez et Montbenon. - Pétitionnement populaire. - Mémorable séance du Conseil communal

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197660

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-septième année. N° 30. Samedi 29 juillet 1899.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
Suisse : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
Etranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Montbenon.

Ornements de cette promenade. — Son jardinier. — L'influence des fleurs sur la santé. — Projet de construction du palais fédéral. Chissiez et Montbenon. — Pétitionnement populaire. — Mémorable séance du Conseil communal.

Nous sommes un des fidèles habitués de la belle promenade de Montbenon, et nous y retournons presque chaque jour quelques instants avec le même plaisir. Aussi que de charmantes choses à voir. Partout de magnifiques arbustes, cèdres, magnolias, pins et autres riches essences y étalent gracieusement leur feuillage le long des avenues ou au centre des grands massifs ornés de géraniums et de pétunias, groupés avec un goût exquis ; ailleurs, au sein des pelouses, à la teinte douce et reposante pour les yeux, ils détachent ça et là leur opulente verdure.

Un peu partout, des buissons de rosiers en fleurs, de petits groupes de cannas, de bégonias au feuillage panaché, des géraniums lierre croissant en gracieuses colonnes, et, au pied des arbres, des bouquets de marguerites de toutes variétés.

Puis, plus espacés, d'énormes pieds de bananiers, aux feuilles gigantesques, défiant par leur luxueux développement toutes les plantes qui les avoisinent.

Chose charmante, de nombreux merles, au plumage noir d'ébène, viennent animer encore cette superbe végétation ; ils se plaisent dans ces lieux enchantés où, sautant légèrement dans les pelouses, ils picorent de leur grand bec jaune les sauterelles, les moucherons, les vers de terre et autres insectes.

Et voyez ces longues bordures de fusain, de laurier-cerise qui limitent les grandes terrasses, ou se développent en un plantureux émicycle derrière la fontaine Dapples : comme tout cela est vigoureux et bien entretenu.

Autour du palais, de gracieuses chaînes de fleurs, et au midi de celui-ci, à droite et à gauche du grand escalier, d'admirables mosaïques. N'oublions pas celle qui, chaque année, décore si élégamment le tertre de verdure longeant les belles villas de M. Golay ; c'est là une réelle broderie, travaillée avec minutie et harmonisant ses diverses couleurs avec un art exquis.

Disons en passant que le genre mosaïque, qui a eu jusqu'ici tant de succès dans les jardins publics de Paris et dans les parterres des riches villas, est presque partout abandonné. Il y a, il est vrai, dans l'assemblage de cette infinité de petites plantes serrées les unes contre les autres, comme les points d'une broderie, quelque chose de factice qui fatigue vite la vue, malgré tout le mérite d'un pareil travail ; aussi les simples massifs lui sont-ils de beaucoup préférés.

* * *

Mais, en résumé, à qui devons-nous ces petites merveilles d'horticulture qui font le charme de Montbenon, sinon au jardinier vraiment distingué, qui à la main si heureuse, à celui qui, dès le grand matin jusqu'au soir, prodigue ses soins avec autant de conscience que d'habileté à notre magnifique parc lausannois, à M. Mamin, — que nous pourrions nous dispenser de nommer tant il est généralement connu et apprécié.

Montbenon, c'est son domaine, son centre de vie et d'action ; aussi n'y va-t-on jamais sans l'y rencontrer ayant en mains soit le déplantoir, soit la pelle, le rateau ou le piston d'arrosage. — Toutes nos félicitations à ce travailleur infatigable au sujet duquel nous nous sommes souvent posé la question : son salaire est-il suffisamment rémunérateur ?...

On nous dira peut-être qu'il trouve amplement sa récompense dans tous les témoignages de satisfaction qu'il reçoit de tous côtés, ainsi que par l'affluence énorme des promeneurs que Montbenon attire journellement. Mais on sait néanmoins que si l'on ne vit pas seulement d'amour et d'eau fraîche, on ne vit pas davantage de compliments et du seul amour des fleurs.

* * *

N'oublions pas de signaler ici les précieux services que rendent à la santé générale les parcs, les parterres, les jardins publics. « Ce sont là, dit un savant docteur, des oasis salubres au milieu des grandes cités, et il n'y aura jamais trop de ces coins de verdure au milieu des grandes agglomérations humaines. Mais le rôle des jardins publics ne serait pas seulement de répandre les senteurs balsamiques de leurs arbres sur les villes, d'offrir un lieu de repos bienfaisant ; il serait encore, par le fait de la couleur de leurs plantes et de leurs fleurs, de produire un effet salutaire sur ceux qui sont victimes de leurs nerfs, — et l'on sait si leur nombre est grand, avec l'existence moderne si active, si mouvementée ! »

* * *

Cela dit, vous souvient-il, lecteurs, de la campagne soutenue, acharnée, qu'on fit pour défendre Montbenon contre le projet d'y construire le palais fédéral de justice. Les hostilités entre les partisans des terrains de Chissiez et ceux qui lui opposaient Montbenon, ne dura pas moins de cinq ou six ans. Une importante partie de la population de Lausanne déplorait le sort qu'on se proposait de faire à l'ancienne et chère promenade, qui n'en était pas moins déserte pour le plus souvent, et qui comptait parmi ses plus chauds défenseurs des gens qui n'y mettaient jamais les pieds. Bref, ils se montèrent si bien la tête, qu'à l'occasion de je ne sais plus quelle fête donnée sur cette place, leur ardeur prit des proportions enthousiastes et passionnées.

Ce jour-là on installa à l'entrée de la place, sous les premiers grands arbres, plusieurs tables couvertes de formules de pétitionnement, avec profusion de plumes et d'encriers, formules que signaient par centaines, par milliers, et comme des moutons de Panurge, les hommes de tout âge, les vieilles femmes et les enfants. On demandait avec instances à nos autorités la conservation de la promenade dans toute son intégrité.

* * *

Arriva le grand jour où le Conseil communal allait enfin trancher la question.

La population était haletante.

C'était le lundi, 26 décembre 1880.

La séance est ouverte. Les bancs sont compacts. La tribune est envahie par la foule, dont les flots sans cesse accumulés ne trouvent plus de place. — Le reflux murmure dans les corridors.

Le rapporteur de la majorité est à son poste. Le regard haut, l'attitude résolue, il attend de pied ferme l'attaque de l'ennemi.

Tout ce que le Conseil compte d'architectes, d'ingénieurs, d'entrepreneurs est présent. Ces messieurs sont armés jusqu'aux dents ; il n'en est pas un qui n'ait au moins deux discours en tête et trois en portefeuille.

Un religieux silence s'établit à la lecture du rapport de majorité concluant au choix de Montbenon. Suit la lecture du rapport de minorité en faveur de Chissiez ; puis commence le feu des batteries établies l'une à l'orient de Lausanne, l'autre à l'occident.

M. Henninger lit d'abord un manuscrit assez volumineux, qui énumère en termes émus tous les souvenirs, tous les agréments de l'antique promenade. Il évoque avec onction les souvenirs qui se rattachent à ces tilleuls séculaires au pied desquels on menace de mettre impitoyablement la cognée, ces tilleuls, vénérables témoins de nos fêtes populaires, des jeux de notre enfance, et qui ont abrité de leur feuillage discret les amours des militaires et des bonnes d'enfants.

Quelques membres du Conseil se rappelant leurs jeunes années s'attendrissent et s'essuyent les yeux.

M. le docteur Dufour, dans un discours brillant d'élocution, examine les avantages et les inconvénients des terrains proposés. A ceux qui disent que la promenade de Montbenon est délaissée, il oppose le fait que chaque jour, en moyenne, une cinquantaine de moutards y sautent, crient, vagissent, se battent et respirent le grand air. En face de l'harmonie qu'offre le panorama du Léman, ajoute-t-il, le concert est quelquefois discordant, il est vrai, mais qu'importe, c'est là une vraie pépinière où se forment de robustes citoyens.

M. Piot, lui, ne fait ni du sentiment ni de la poésie. Lausanne s'est engagée, Lausanne doit s'acquitter dans le plus bref délai. L'orateur ne pleure ni sur Montbenon ni sur ses Côtes, car le palais sera pour cette place un embellissement. Quant aux gamins qui s'y ébattent, il ne les trouve pas toujours très intéressants ; grâce à ces mignonnes créatures, le promeneur doit quelquefois chercher longtemps avant de pouvoir s'asseoir impunément.

Il est cependant un point qui semble vivement préoccuper l'assemblée, celui de savoir si, pour le cas où Chissiez serait adopté, le palais, flanqué sur l'axe de l'avenue de Rumine, serait oui ou non disgracieux. Plusieurs membres prennent la parole sans pouvoir

s'entendre. Quelques-uns prétendent que dans toutes les grandes villes on a pour principe de mettre un bouchon aux grands boulevards. Ils citent à l'appui l'Arc de triomphe de l'Etoile à l'extrémité des Champs-Elysées.

Tout à coup, cette question d'esthétique est tranchée par M. Braillard, qui fait une remarque frappant tout le monde : c'est que l'Arc de triomphe est pavé et qu'on passe dessous, tandis qu'en Chissiez, on ne pourrait passer ni dessous ni dessus la Justice.

Sur ce, les convictions de bon nombre d'assistants s'affermissent.

Et j'en saute, croyez-le, des discours et des vues divergentes sur toutes les faces de la question.

M. Morel demande le renvoi de la discussion jusqu'à plus amples renseignements. On proteste, en demandant de passer à la votation. La salle est agitée, fatiguée ; plusieurs sont décidés à coucher sur les bancs. Le gaz qui baisse semble s'associer à cette résolution.

M. Morel retire sa proposition.

L'agitation continue ; les uns persistent à demander qu'on passe à la votation, d'autres réclament le pétrole.

Enfin, M. le Président Bonnard voyant venir le moment où le Conseil, dans l'obscurité, devra voter à tâtons, s'efforce de hâter les opérations.

Quelques instants s'écoulent, Montbenon triomphe, l'assemblée se disperse et respire !

L. M.

L'edelweiss. — On sait que cette petite plante, à fleurs de laine blanche qui croît dans les hautes Alpes, est le souvenir par excellence que rapportent tous les étrangers de leurs excursions hardies dans les régions neigeuses de la Suisse. L'on n'a pas gravi le Rhigi si l'on n'y a cueilli quelque fleur d'edelweiss. Aussi la plante si recherchée devient-elle de plus en plus rare et tend-elle à disparaître de plusieurs plateaux alpestres.

La Suisse n'a cependant pas, comme on pourrait le croire, le monopole de l'edelweiss. Bien que très peu de plantes soient communes aux deux émisphères, on vient de le découvrir en Amérique, à plusieurs milliers de mètres au-dessus du niveau de la mer, sur le mont Rainier.

Cette plante paraît aussi vouloir s'acclimater parfaitement dans les îles Britanniques et en Belgique. On a réussi dernièrement à la cultiver en Angleterre sur des terrains qui ne sont pas à plus de 50 mètres au-dessus du niveau de la mer, et on a pu voir, cette année, des edelweiss dans les parterres du Jardin botanique de Bruxelles.

L'eau trop pure. — Si tous les hygiénistes recommandent, surtout dans les grandes villes, de ne jamais boire de l'eau sans l'avoir au préalable stérilisée, soit par filtrage, soit par ébullition, il paraît que cette stérilisation ne doit pas être cependant trop complète. Un médecin allemand, qui s'est livré à de patientes recherches sur la question, prétend même qu'il ne convient pas de détruire tous les microbes et que, bien plus, de l'eau chimiquement pure produit sur l'estomac les effets d'un poison dangereux.

D'après les observations qu'il vient de publier dans une revue médicale de Berlin, nous voyons que l'eau réellement potable doit contenir, outre les gaz et les sels indispensables, une certaine proportion de microbes qui en facilitent la digestion.

A l'appui de sa théorie, le médecin allemand cite, entre autres, les sources de Gastein, dans le duché de Salzbourg (Autriche), qui, depuis des siècles, sont connues sous le nom de « sources empoisonnées ».

Or, les analyses les plus sévères n'y ont jamais relevé la moindre trace de poison. C'est l'extrême pureté de ces eaux naturelles et l'absence complète des micro-organismes favorables qui sont la seule cause de leur indigestibilité.

La population du Hasli.

MEYRINGEN

La population du Hasli, au canton de Berne, est réputée comme l'une des plus belles de la Suisse. Cette race est depuis longtemps célèbre entre celles de toutes les vallées des Alpes. D'anciennes traditions, conservées dans ses archives et dans des chansons populaires, font venir les habitants du Hasli d'une colonie sortie de l'Ost-Frise et de la Suède. Lorque, dans la guerre de trente ans, Gustave-Adolphe réclama l'alliance des Suisses, il se fonda principalement sur cette antique affinité des peuples de cette partie des Alpes suisses avec la nation suédoise.

Voici ce que nous lisons dans une relation de voyage en Suisse, par Raoul-Rochette, sur la population du Hasli :

« Les hommes y sont généralement de la plus haute stature et sveltes, quoique très robustes. Mais les femmes surtout étalent des formes, une physionomie, un maintien, qui mériteraient d'exercer les pinceaux de nos plus habiles artistes. Leur teint est d'une blancheur éblouissante et d'un coloris admirable. Elles mettent aussi à le conserver plus de précautions qu'on n'en devrait attendre d'un peuple pasteur. Occupées presque uniquement des soins intérieurs du ménage, elles prennent peu de part aux travaux de la campagne. Elles ne s'exposent que rarement aux rayons du soleil qu'à l'abri de larges parasols, et ne quittent jamais leurs gants, même en travaillant à la récolte du foin.

» J'ai vu, dans l'intérieur des maisons, plusieurs de ces femmes avec des gants longs de soie noire, dont la couleur tranchait d'une manière bizarre avec leurs longues manches de toile bien fine et bien blanche ; et je ne crois pas avoir remarqué à Meyringen des paysannes au visage hâlé que celles à qui l'âge rendait désormais superflu le soin de leur teint et de leur figure.

» Le costume des femmes du Hasli n'est guère flatteur. Leur jupon, qui s'attache au-dessus des hanches, est tellement étoffé et roide tout à la fois, qu'il a parfaitement la forme d'une cloche, d'où s'élance un buste fort bien dessiné, mais non moins mal à propos couvert d'un large plastron en velours noir qui monte jusqu'au menton. Elles ont ordinairement la tête nue et les cheveux tressés en rond ; les filles seules ont le privilège de laisser pendre ces tresses le long de leur dos. Elles ne portent presque jamais de chapeau ; leur coiffure la plus usitée est un mouchoir de toile de coton rouge et bleu, dont elles se couvrent presque tout le visage, quant elles travaillent aux champs.

» Ce qui distingue particulièrement le peuple de cette vallée ce sont les relations des deux sexes. La contenance réservée des Hasloises annonce en elles de la dignité de caractère, plus qu'un défaut de sensibilité ; leur maintien toujours noble, leur démarche imposante, n'admettraient pas les manières si gauches, les agaceries si maussades d'autres villageoises. Mais elles ne manquent ni d'enjouement, ni de gaîté, et lorsqu'elles se livrent au plaisir, c'est avec l'air franc et décidé qu'elles portent dans toutes leurs actions.

» Voici un très curieux côté des mœurs de la contrée : D'abord après le service divin, les garçons se réunissent sous le portail de l'église, et les filles passant devant eux vont droit au cabaret, en ayant soin toutefois de n'y entrer que par une porte dérobée. Elles se font livrer la clef d'une chambre isolée, dont elles ferment les rideaux, s'il y en a ; dans le cas contraire, c'est leur tablier qui en tient lieu ; puis elles s'asseyent en rond, et chaque fois que la porte s'ouvre, sous la main d'un étourdi, elles se couvrent le visage de leurs mouchoirs pour ne pas être reconnues : car c'est surtout le mystère qui doit assaisonner leurs plaisirs.

» Les garçons arrivent à leur tour et apportent du vin. Leurs belles y joignent des fruits secs, des noix et des petits gâteaux d'une pâte très fine et très croquante.

» Les plus aimables jeux se prolongent à la suite de ce frugal repas ; et tandis que la pudeur de ces jeunes filles ne saurait être déterminée à paraître un seul instant dans la salle commune du cabaret, elles passent, sans la moindre difficulté, des journées entières et même des nuits, dans une chambre séparée, parmi des hommes de leur âge et de leur connaissance intime. Ce qui semblera plus étrange encore, c'est qu'au milieu d'une conduite en apparence si libre, et malgré une familiarité si grande, jamais le moindre désordre, jamais le plus léger scandale ne déshonorent ces réunions. Les garçons, contenus par la présence de leurs belles, y apprennent à fuir les excès, ailleurs si connus, de l'ivrognerie. La bonne foi mutuelle éloigne jusqu'à l'idée d'une autre sorte d'ivresse plus dangereuse encore. Les doux propos ne s'y émancipent jamais jusqu'au point d'intimider la pudeur, et l'amour n'y sait plaire que sous les traits de l'innocence. »

* * *

Comme les lignes qui précèdent ont été écrites en 1820, nous désirerions beaucoup savoir si les mœurs excessivement curieuses qu'elles nous décrivent existent encore. Il y a, sans doute, parmi nos lecteurs, de nombreux touristes qui connaissent Meyringen ; ils seraient fort aimables en voulant bien nous renseigner à ce sujet.

Une fête des promotions

AU COMMENCEMENT DU SIÈCLE.

L'écolier orateur.

C'était peut-être vers 1810 ou 1811. M. Auguste Pidou présidait la cérémonie des promotions du Collège académique. La solennité avait lieu dans la cathédrale de Lausanne, en présence des autorités du canton. Suivant l'usage, le recteur fit sentir les avantages de l'ordre, de la discipline et de la surveillance dans les établissements d'instruction publique. Puis, un des écoliers promus, l'*orateur*, selon l'expression reçue, monta dans une petite tribune et débita à son tour sa harangue.

Cette fois, l'écolier était le jeune Pidou, le fils du président du Conseil académique, et il s'exprima en ces termes :

« C'est sans doute par une sorte d'ironie qu'on donne le nom d'orateur à celui d'entre nous qui, après le discours de M. le recteur, a l'honneur de vous occuper un instant. Orateur ! Eh ! comment aucun de nous pourrait-il l'être ? A peine échappés du Collège, nous allons seulement entrer dans l'auditoire où les premiers éléments de l'éloquence s'acquièrent. Ah ! que je voudrais bien en posséder déjà quelque teinture pour exprimer ici, au moins faiblement, tous les sentiments dont mes camarades et moi sommes aujourd'hui comme enivrés : amour et reconnaissance pour nos anciens maîtres ; ambition d'ouïr et désir de satisfaire par notre application ceux sous qui nous allons passer ; tendresse et vénération filiale pour nos chers parents, spectateurs indulgents, si ce n'est même peut-être partiaux de nos petits succès ; enfin respect profond pour tous ces magistrats, pour tous ces pères de la patrie qui n'ont pas dédaigné d'interrompre un mo-